

Au travail : la question humaine ?¹

C'est à propos de la tentative de spécialisation (du côté de la « psychopathologie du travail ») dans une unité de consultation générale que nous avons été amenés à nous interroger sur la façon de préserver des zones de non savoir là où le discours de l'expert tend à devenir prégnant . En quoi ce qui se joue sur la scène du travail est-il en écho avec la montée en puissance des marchés de la science et de la perte de pouvoir du politique comme espace de l'intérêt général ? Comment des zones de parole peuvent-elles se loger dans les interstices de l'institué ?

Face au malaise social du travail, qui envahit les médias actuellement, l'approche est telle que la psychologisation prend nettement le pas sur la politisation ; les collectifs sont atteints. Les employeurs font appel à des cabinets privés ou des numéros verts, et maintenant recourent à des tickets psy, pour remettre sur pied au plus vite les travailleurs atteints. Au-delà de l'aspect financier clairement énoncé par le gouvernement comme enjeu de mission publique, il y a pour nous un enjeu de causalité et de temporalité.

Les demandes pour souffrance au travail ne sont pas de nouvelles demandes mais sont prises dans le discours ambiant. Toute la question qui se pose à nous en institution est celle de la position à tenir ; face à des personnes qui ont été nommées harcelées, malades. Se situer comme ne sachant pas d'avance pour l'autre n'est pas si simple que cela à soutenir : ne pas fixer une causalité univoque, ouvrir à une temporalité qui ne va pas de soi.

Si nous sommes rendus témoins de quelque chose qui évoquerait une déshumanisation plus que la référence à de nouvelles demandes, la question est alors bien pour nous celle de la possibilité d'existence de zones encore ouvertes aux conditions d'émergence des effets du sujet (ce que nous pouvons constater comme grandement entamé).

Voici la forme qu'a pu prendre notre questionnement posé à l'occasion d'une journée interne réunissant tous les services au sein de l'association de l'Élan Retrouvé (17 Janvier 2008).

Cette forme inaugurale a pu se reprendre dans le cadre du séminaire de « Pratiques de la Folie » (21 Novembre 2008) pour nous faire rebondir sur l'enjeu de paradigme constitué par ce questionnement ; paradigme d'une

¹ Reprise à « Pratiques de la Folie » d'un exposé présenté dans le cadre d'une journée interne à l'association l'Élan retrouvé.

position à soutenir face à ce qui nous soumet à une place d'être nommé à, assigné à² ...

Le temps imparti ne permet pas de rendre compte de tous les débats qui nous ont agités à propos de l'intitulé de notre Unité, ainsi que de la polémique à propos d'une spécificité ou non. Je soutiens la position suivante :

Cette dénomination (l'accrochage du terme psychopathologie du travail à ce qui nous fondait comme unité de psychothérapie), si elle ne nous inscrit pas à une place de spécialiste, nous met toutefois à l'épreuve de certains faits qui viennent rejoindre les conclusions des travaux produits dans le champ spécifique de la psychopathologie du travail devenue psychodynamique pour se démarquer de toute morbidité dans l'approche du travail (approche conceptuelle avec une visée transformatrice dans les entreprises).

C'est la prise en compte de la singularité de l'humain que nous rencontrons (classique dans notre champ, un peu moins dans un champ où les impératifs d'objectivation font loi) qui nous fait partager cette vision commune, bien que nos visées n'aient rien de commun.

De quoi s'agit-il pour nous avec ce « Au travail » : d'élaboration et de résistance.

De par notre orientation qui nous met en position de ne pas savoir d'avance ce qui est bon pour l'autre et de venir interroger la façon dont il est partie prenante dans ce qui lui arrive, nous sommes ainsi rendus témoins de deux aspects du monde du travail :

Sa valeur constituante (soutenue par les travaux des chercheurs comme C. Dejours et Y. Clot) et l'entame faite à cette fonction par les conditions que notre société contemporaine tend à imposer à toute activité.

S'insurgeant contre l'idée, soutenue dans les années 80 par Jeremy Rifkin³ sur la fin du travail, dont la grande fonction a été de faire peur et d'amener soumission et démission collective, Dejours soutient l'idée de la centralité du travail.

Et si c'est toujours d'un point de souffrance que se constitue quelque chose au travail, nous démontre Dejours, celle-ci tout d'un coup peut venir submerger et ne plus permettre à sa dimension constituante d'être opérante (pour laisser place uniquement à ce qui va faire aliénation).

² On trouvera dans l'article ci-après de Pascale Moins, psychiatre-psychanalyste, le contexte du travail qui a mené à préciser notre position.

³ Jeremy Rifkin (économiste américain) met en cause un certain nombre de clichés établis pour soutenir l'idée d'une mutation dans l'organisation sociale et non d'une simple traversée de crise. Le constat qu'il fait d'une diminution radicale de l'emploi productif (à partir de la société américaine) et son cri d'alarme quant aux solutions sociales à penser ne s'opposent pas forcément à la place centrale du travail soutenue par Dejours. Il souligne notamment le développement de la violence inhérente à la peur générée par ce que la transformation des relations de la machine à l'homme impose aux rapports sociaux.

La sphère du travail se révèle alors particulièrement propice à nous convoquer sur la scène de ce qui sévit dans nos sociétés contemporaines, du côté d'une désaffectation subjective.

Un certain nombre d'auteurs tentent de penser ce qui nous arrive et en quoi la question humaine est en péril.

Question d'ailleurs magistralement traitée dans le film de Nicolas Klotz et Élisabeth Perceval, *La question humaine*, où, au prisme de la réalisation paroxystique de la Shoah comme zone de malédiction et de l'hypothèse de l'entreprise comme autre zone possible de malédiction, les auteurs interrogent essentiellement les conditions de survenue de zone de malédiction et les enjeux de collaboration et/ou de possibilité de résistance.

Comment résister à ce qui ne s'arrête pas de se poursuivre d'une désubjectivation.

C'est bien cela dont nous témoignent certains patients : en indiquant de quels ravages ils sont les supports aux prises avec la déconsidération totale de leur travail et de leur savoir-faire.

En quoi quelque chose se généralise du côté de l'entreprise avec les nouvelles techniques de management qui tendent à développer un langage technique (dont les mots se désincarnent de plus en plus) avec des injonctions de performance purement basée sur du quantitatif qui viennent complètement occulter la qualité et la valeur du travail effectué ; quand ce ne sont pas carrément des prescriptions de subjectivité qui sont mises en avant.

Notre propos n'est pas d'en rajouter à ce mouvement de désubjectivation⁴.

Si la causalité univoque du travail peut être amenée pour remplir et conforter l'individu dans ce que sa détresse inaugurale réclame de réconfort, en déniaut toute responsabilité dans ce qui lui arrive (la part qui lui revient dans son rapport à la perte), notre singularité plutôt que notre spécificité n'est-elle pas alors de ne pas choisir trop vite un mode de causalité et de laisser ouverte cette possibilité pour celui qui vient nous voir d'interroger ce qui le constitue ?

Si les nouvelles organisations s'avèrent défailtantes et particulièrement entamantes (*cf.* les procédures dont les outils techniques se rapprochent des éléments étudiés comme particulièrement déshumanisants, au filtre des épisodes ravageants du XX^e siècle), ce qui est certainement à dénoncer politiquement, s'agit-il pour nous d'en rajouter un tour du côté de l'aliénation en négligeant cette part incontournable de l'humain et qui est précisément ce que nous offrons à mettre au travail dans notre structure ?

⁴ La désubjectivation est à entendre comme injonction de consistance, assignation au bonheur, barrage à notre irréductible part d'ombre, dans le déni de toute division du sujet. Il y a place alors pour le « plus jamais ça » comme point d'aveuglement à ce qui de l'humain constitue une part de destructivité irréductible, part que les avancées civilisatrices (la rationalité instrumentale a étendu considérablement le champ de ses manifestations chosifiantes) peuvent être propices à faire flamber.

Une chose en effet est de dénoncer les conditions de travail de plus en plus inadmissibles, ce qui vient entamer quelque chose d'essentiel à l'humain : la possibilité de parole ; c'est-à-dire de s'affirmer comme sujet de sa parole et de ne pas être uniquement l'objet d'exigence de plus en plus insurmontable⁵.

Autre chose de ne pas forcément pour autant prendre ces conditions comme cause univoque au malaise dont viennent témoigner les patients que nous recevons ; il ne s'agirait pas d'en rajouter un tour en continuant d'empêcher la parole de se dérouler pour que quelque chose d'un sujet de désir puisse s'exprimer et d'enfermer la possibilité d'émergence dans le discours de celui-ci derrière des prescriptions de bonne conduite à tenir !

Que l'individu ne soit pas purement défaillant à titre personnel dans l'accomplissement de sa tâche dans la mesure où il est soumis à des conditions qui peuvent être inadmissibles et dénonçables sur un plan politique ne le dédouane pas pour autant d'un possible questionnement sur ce qui lui arrive ; c'est à cet endroit que nous nous situons en lui faisant notre offre.

Encore faut-il que l'individu accepte d'en passer par ce trajet de subjectivation qui lui donne la possibilité d'une inscription différente dans le social plutôt que d'en rester à ce qu'on appelle aujourd'hui communément la gestion de son stress.

On ne peut savoir d'avance ce qui va se mettre en place.

L'émergence d'un transfert avec la dimension inconsciente que cela suppose ne peut se déduire que dans l'après-coup.

Certains patients vont s'y mettre à l'épreuve (à partir de l'espace de parole proposé) là où d'autres vont surtout éviter cette proposition.

Notre inscription d'intérêt pour ce champ dit « psychopathologie du travail » nous rend sensibles à deux points :

Être attentif à cette distinction entre le travail prescrit et le travail réel (mise en évidence par les chercheurs soucieux d'approfondir cette question de l'activité au travail) dont il apparaît que c'est la non prise en compte de ce 2^{ème} terme qui provoque les ravages dont nous sommes témoins. Les chercheurs soulignent le leurre de toutes les démarches dites d'accréditation et d'évaluation qui ne se soutiennent que de la prise en compte du prescrit ; en ratant la part

⁵ Il y aurait alors annulation, dans cette non prise en compte, de la part de réel irréductible — point de destructivité, hors prise signifiante — fondatrice de l'humain et risque de fabrique du pire dans la conjonction de cette part insue et de l'effet masse du collectif. C'est à quoi peuvent soumettre leurs salariés les organisations actuelles de management, en leur déniaient leur part d'ombre, comme sujet divisé. Nous reprendrons une remarque de Roger Ferreri (formulée lors d'un séminaire de « Pratiques de la Folie ») : « L'inhumain pourrait se situer déjà quand une parole va fabriquer un discours qui va arrêter la parole, d'un sujet divisé, singulier. »

essentielle de ce qu'ils nomment : le réel du travail ; le prescrit s'attaquant d'ailleurs maintenant à la subjectivité avec toutes les souffrances induites par ce qui n'est pas fait de ce qui est dit d'une prétendue participation.

Notre souci est bien d'entendre ce qu'il en est (à notre niveau) de ce qu'est la démarche d'appropriation par tout individu de la tâche à accomplir qui vient lui donner sa part subjective particulière ; c'est bien celle-là qui est mise à rude épreuve dans les évolutions sociétales actuelles et doublement annulée par tous les dispositifs de prise en charge victimaire à prétention réparatrice.

C'est pourquoi notre singularité (je le répète) est bien de s'inscrire à l'encontre de cette tendance et de donner place à cette dimension subjective, souvent encore entamée par les défaillances collectives. Que quelque chose de leur dignité soit rendu aux travailleurs.

Le 2^{ème} point à souligner de notre inscription dans le champ dit psychopathologie du travail est le travail effectué au sein de l'unité pour constituer un réseau de professionnels adéquats à la prise en charge des nombreuses contraintes administratives qui peuvent surgir et venir ainsi nous dégager pour mieux permettre le travail d'élaboration qui est le nôtre.

Faire que l'entame opérée, repérée dans le cadre du travail, soit l'occasion d'une ouverture sur ce monde dont la tendance actuelle est plutôt le déni de toute faille, de tout achoppement, mettant ainsi l'humain en face d'un tel niveau d'exigence idéale qu'il peut difficilement s'y soumettre sans se trouver profondément atteint dans l'affirmation de sa position subjective (division subjective).

Il s'agit bien pour nous de sortir d'une position qui viendrait isoler le travail et le fixer sur un enjeu de morbidité possible.

Notre expérience confirme toute la souplesse subjective qui vient relativiser cette notion de morbidité.

Si le travail où du subjectif peut se constituer peut aussi être un lieu où de la souffrance se fige, c'est bien en résonance avec toute l'histoire du sujet que cette fixation se constitue.

D'où l'importance de réhistoriciser et de redonner place à la prise en compte du travail réel là où certains impératifs avaient pu le malmener pour rendre prégnant le travail prescrit.

C'est ici que notre référence à du possible discours analytique (comme type de lien social par rapport aux autres discours) va tenter l'instauration d'un lien tel que de la confrontation à une perte possible (par la prise dans le langage où quelque chose du réel va se perdre dans la mesure où les mots ne peuvent tout saisir).

En déroulant son histoire, l'individu en prise avec le langage se rend compte de ce qui lui échappe, des limites, des butées inévitables qui lui

permettent de construire un autre regard (en acceptant des énonciations nouvelles par rapport aux positions qu'il soutenait jusque là).

C'est bien notre orientation pour tous les patients qui viennent nous voir, quel que soit leur mode d'entrée.

Cela est peut-être d'autant plus fort pour ceux qui viennent par l'entrée de la psychopathologie du travail dans la mesure où leur trajectoire a pu jusque-là renforcer une explication univoque à leur trouble qui vient leur barrer toute possibilité de réappropriation de ce qui arrive.

Ejectés de leur propre lecture, ils risquent d'être voués à une errance sans fin dans la répétition de leurs symptômes qui restent hors repérage subjectif.

Nous pouvons entendre alors chez certains patients comment la culpabilité actuelle ne découle plus des interdits mais de l'impossible à répondre aux impératifs de jouissance du surmoi (comment cet impératif du surmoi est redoublé par les exigences de la société).

Là où tous les autres discours prennent de plus en plus la forme conformiste d'injonctions à jouir et à rechercher du bonheur, la psychanalyse est un discours qui permet de trouver une autre position subjective (de se réapproprier une place singulière). Si le premier temps de cette écoute singulière permet d'entendre les déterminants sociaux du malaise énoncé puisque c'est là que ça se manifeste (avec les éventuelles mesures à envisager si les ravages y sont trop forts : arrêt de travail, traitement, procédure juridique..., d'où l'intérêt de notre réseau), nous laissons la porte ouverte à la possibilité d'aller au-delà.